

Fracture ethnique ou manipulation politique des ethnicités ? L'ethnicité africaine en ébat

Amadou Sarr Diop*

Introduction

Le questionnement sur la conflictualité en Afrique est un lieu de discours où s'est construite une vision apocalyptique de l'Afrique avec comme matrice d'analyse le paradigme de l'ethnicité dans sa version afropessimiste. Durant la décennie des années 90, plus de 60 conflits armés ont été dénombrés. Les statistiques révèlent que ces conflits ont fait presque 10 millions de morts. Rien que le conflit armé du Congo est estimé à 5,5 millions de morts depuis 1996. A ces chiffres, il faut ajouter l'effroyable génocide Rwandais. Les victimes des violences, estimées à des dizaines de millions dans les années 90, ne concernaient que 11 pays que sont le Soudan, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Mozambique, l'Angola, le Liberia, la Sierra Leone, le Burundi, le Rwanda, l'ex-Zaïre et le Congo. Depuis 2000, les chiffres sont encore plus effrayants : 17 pays sont concernés par les conflits armés, soit 20 % de la population africaine. Le continent africain héberge le tiers des réfugiés de la planète, environ 6 millions et la moitié des déplacés, soit environ 25 millions. La panoplie des catastrophes est large et leur réapparition, à échéance régulière, renseigne sur l'évidence que les conflits sont loin de connaître un recul en Afrique.

Dans leur mise en scène anthropologique, la plupart des travaux sur les conflits en Afrique ont fait recours au paradigme de l'ethnicité. Or, La durabilité et la complexité des conflits dans le continent noir, du fait de la variation des registres et de la nature des crises impliquant une pluralité d'acteurs aux logiques inclusives, militent pour une remise en question de l'explication ethniciste des dynamiques conflictuelles. Les conflits en Afrique ont leur sociologie, c'est-à-dire ils sont allogènes à des contextes socio-historiques, à des enjeux multiples et à des causes multifformes.

Dans sa typologie des conflits en Afrique, Ben Hammouda¹ décline trois générations de conflits : les conflits interétatiques postcoloniaux (années 1950 - années 1960), les conflits intra étatiques (années 1970 - années 1980) et les conflits internes locaux d'après Guerre froide (fin années 1980 - années 2000). La typologie permet de constater que la majorité d'entre eux sont de type intra étatiques et opposant le gouvernement légal à des groupes armés. Ces conflits sont de nature plus complexe que ceux de la première génération marqués par des positionnements idéologiques et géostratégiques. « *Leur point commun est qu'ils cherchent à desserrer la chape de plomb de l'État sur la sphère politique et, par conséquent, à ouvrir celle-ci aux nouveaux besoins d'expression* »². Par conséquent, la nouvelle conflictualité est alimentée par des rivalités politiques, mais elle dégénère, sous l'instrumentalisation des référents identitaires, en conflits armés « *devant l'incapacité de l'État à définir des mécanismes de négociation et de régulation pacifique de l'ordre politique* »³. C'est cette dernière génération de conflits que nous décrivons sous des registres différents en nous focalisant essentiellement sur les conflits de la

* Amadou Sarr Diop est Chargé d'enseignement ; Docteur d'Etat ès Lettres en sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

¹ Ben Hammouda H., 1999, « Guerriers et marchands : éléments pour une économie politique des conflits en Afrique », *Africa Development* XXIV (3 & 4), pp. 1-18.

² Samb Dj., Conflits et crises en Afrique : étiologie, typologie, prévention et résolution, Leçon inaugurale de la Rentrée solennelle académique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis délivrée le mercredi 6 février 2008, p. 3.

³ *Ibidem*.

période post bipolaire. Ils se déclinent sous divers registres, mais en dépit de leur diversité selon les contextes et les acteurs impliqués, leurs mécanismes d'engendrement se déroulent sous la dynamique d'une causalité multifactorielle. Dans cette perspective, les conflits peuvent relever des revendications d'ordre identitaire, ethnoculturel (le problème de l'identité des sudistes au Soudan, des Tutsi au Rwanda, etc.), ethno-religieux, régionaliste et politique (Côte d'Ivoire), ethno-régionaliste (le cas de Casamance au Sénégal), ethno-politique (la remise en cause de la légitimité du régime notamment au Soudan, au Rwanda), économique (contrôle de la rente pétrolière au Congo, les mines de diamant en Angola), d'ordre mafieux (Guinée Bissau). A cette diversité de types de conflits, s'ajoutent l'hétérogénéité des acteurs collectifs (rébellion, factions, forces armées régulières, milices, bandits) et le caractère de plus en plus souvent civil de ces acteurs (enfants soldats, miliciens désœuvrés, trafiquants, mercenaires). Comme toute typologie, celle déclinée est loin de rendre pleinement compte de la nature des conflits. Les facteurs de différenciation ne permettent pas de distinguer, de manière rigoureuse, ces conflits. Puisque dans un conflit, on peut identifier tous ces facteurs que nous avons déclinés pour procéder à une typologie, de même que des acteurs différents peuvent se trouver impliqués dans un même conflit.

A l'analyse, l'approche centrée sur la causalité multifactorielle, partant de la conjonction de plusieurs variables historiquement et sociologiquement situées, constitue, à notre avis, l'approche la plus indiquée pour mieux élucider les processus conflictuels. Elle a l'avantage d'éclairer sur le fait que les conflits en Afrique ne sont pas du seul ressort de la fracture ethnique. La variable historique, ou plus précisément les formes d'historicité au processus desquelles se sont structurées les formations sociales africaines ne sauraient être occultées. Comme le soutient Bernard Calas⁴, « *le conflit, n'échappant pas à la mise en récit, son analyse n'échappe pas à l'ordre du discours et à la mise en histoire* ». C'est dans cette optique que s'inscrit notre article. Il se fixe de cibler parmi les multiples causes de conflictualité, la manipulation faite sur la variable ethnique. Celle-ci devient une forme d'historicité du politique en Afrique postcoloniale qui se traduit par une ethnicisation des relations politiques dans ce que Achille Mbembe appelle « *la dissémination de nœuds de conflits au sein de la société* »⁵.

De l'identitarisme ethnique à l'idée que l'ethnicité n'est pas la marque de l'ancestralité, en passant par l'instrumentalisation des particularismes ethniques, notre texte met l'ethnicité en débat dans une posture déconstructiviste de la conflictualité récitée sous le prisme de l'affirmation des particularismes ethniques et des revendications identitaires. Il restitue, dans une perspective sociologique, la signification politique de la fracture ethnique comme forme d'expression de logiques d'acteurs déclinées par rapport à « *une crise identitaire sur fonds de décomposition institutionnelle et de fractionnement territorial* » de l'Etat en faillite⁶.

1. La fracture ethnique et le paradigme de l'ethnicité

La sociologie politique africaniste a construit ses postures analytiques autour du débat sur l'ethnicité. Pour mieux rendre compte de la tournure du débat et ses implications, nous procédons à un travail d'élucidation sur les concepts d'ethnie et d'ethnicité que nous proposons ici de discuter. Disons d'emblée qu'il existe une réelle difficulté à fixer avec certitude le sens du concept d'ethnie ; l'emploi étant empreint d'une certaine incertitude relative à ce que cette notion a voulu même désigner. La notion d'ethnie est trop abstraite ; on ne rencontre pas l'ethnie comme une réalité concrète mais plutôt la conscience ethnique qui se manifeste à travers des logiques d'acteurs dans des circonstances bien déterminées. Les anthropologues ont remarqué, comme l'écrit François Gaulme, que si « *un ensemble ethnique pouvait avoir une réalité incontestable, dans un temps donné, par opposition aux groupes qui l'entourent, les uns et les autres se considérant réciproquement comme distincts (sans que les noms*

⁴ Calas B., 2011, « Introduction à une géographie des conflits ... en Afrique », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 255, p. 295.

⁵ Mbembe A., 2004, « Essai sur le politique en tant que forme de la dépense » dans *Cahiers d'Études africaines*, XLIV (1-2), pp. 151-192.

⁶ Hugon Ph., 2007, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Armand Colin, p. 69.

employés soient toujours les mêmes), il n'en allait pas de même pour une réalité étudiée dans son aspect historique »⁷.

L'ethnie est souvent identifiée à partir de la langue, des traits culturels, des coutumes, des origines généalogiques, historiques et géographiques ou encore à partir de caractères physiques. Elle renvoie à l'affinité culturelle et, surtout, linguistique ou raciale propre à un groupe humain dont la référence identitaire sur la différence avec les autres. «*Au sens anthropologique courant, l'ethnie désigne un groupe humain caractérisé par une culture et une langue communes, formant un ensemble relativement homogène se référant à une histoire et un territoire partagé* »⁸. C'est ainsi que l'on définit l'ethnie comme un ensemble de personnes qui se reconnaissent une identité commune au plan culturel et, surtout, au plan linguistique en ce sens que les personnes appartenant à une même ethnie sont censées faire usage d'une langue commune. Ce qui n'est pas toujours le cas aux yeux de Gaulme qui donne l'exemple des Hutu et des Tutsi des Grands lacs qui, utilisant la même langue et partageant le même ethos culturel, se considèrent par ailleurs comme deux ethnies différentes.

En dehors des difficultés à s'entendre sur la définition, la notion d'ethnie est aussi sujette à des manipulations raciste ou idéologique qui ont connoté primitivement la notion dans son usage selon la tradition grecque. Le terme ethnie est entaché du péché originel, à savoir le regard de l'autre sous le prisme de l'ethnocentrisme accentué. En remontant jusqu'à ses sources antiques, situées dans la Grèce des origines, le concept d'ethnie était utilisé pour désigner, ni plus ni moins, les autres peuples qui n'étaient pas organisés en cités ou tous ces groupes qui, même intégrés dans la cité, étaient, malgré tout, fortement attachés à la tradition, à l'ancestralité. L'approche sur l'ethnie est ainsi marquée par le discours de l'altérité, de la différence, de l'identification de l'Autre et de l'Ailleurs comme marque d'infériorité. Ce qui justifie que les débats sémantiques sur le concept d'ethnie sont traversés par des présupposés idéologiques au point de donner au concept une connotation péjorative.

C'est ainsi que le concept d'ethnie, comme catégorie « ethnologique » est, de plus en plus, récusé au profit du concept d'ethnicité qui renvoie au sens sociologique, à une réalité concrète : le sentiment ethnique ou le fait ethnique. Cependant, ce glissement sémantique ne résout pas forcément la question car la notion d'ethnicité est aussi un concept équivoque qui s'exprime dans une pluralité de caractéristiques selon des contextes existentiels des acteurs concernés.

L'ethnicité se définit, avant tout, comme la conscience d'appartenir à un groupe ethnique, à une communauté humaine donnée. Elle sous-tend une conscience d'être originaire d'un groupe ethnique par opposition à d'autres. L'ethnicité par conséquent recouvre un sens dont la signification première se décline dans l'altérité perçue sous l'angle de la différence ou de l'identification de soi par le sentiment de différenciation à l'autre. Ce qui nous ramène au sens primitif du concept d'ethnie avec sa connotation identitaire.

Dans le contexte spécifique de l'Afrique, la question de l'ethnicité alimente, depuis plus de trois décennies, un débat à quatre postures majeures dont chacune met en évidence un postulat d'approche de l'ethnicité, non pas comme un simple processus social à proprement parler, mais aussi comme facteur d'identisation culturelle, de mobilisation sociale et « *site primaire de l'engagement* » politique.

D'abord, il y a la théorie naturaliste de l'ethnicité qui s'appuie sur le principe biologique. Elle circonscrit l'ethnicité comme un fait naturel antérieur à l'individu, comme un attribut biologique. Cette posture est dite approche primordiale en sens qu'elle fait dériver l'identité ethnique de données

⁷Gaulme F., « Mieux comprendre l'impact et les origines de conflits africains », *Afrique Contemporaine* 3/2005, n° 215, p. 3.

⁸Leservoisier O., Pottier R., 2007, *Les notions clés de l'ethnologie, Analyses et textes*, Paris, Armand Colin, p. 19.

biologiques, culturelles, religieuses ou linguistiques. Ensuite, il y a la théorie sociale de l'ethnicité s'attaquant à cette approche naturaliste où le lien de sang, la parenté sont privilégiés. Elle cherche à démontrer que les individus se reconnaissent davantage proches par des références communes, par l'histoire que par le lien de sang. Dans ce cadre, l'ethnicité est observée comme un phénomène flexible qui prend la forme que lui donnent les acteurs sociaux. L'ethnicité cesse d'être un produit de la reproduction de différenciation naturelle des sociétés humaines pour devenir un produit différentiel de l'activité socio-politique de l'homme.

Dans le contexte des sociétés africaines, c'est l'anthropologue Siegfried F. Nadel⁹ qui, dans son étude portant sur le royaume des Nupe au Nigeria, en a livré l'interprétation la plus illustrative. En procédant à une déconstruction du concept d'ethnie, Nadel démontre dans son approche que l'ethnie ou la tribu n'existe pas en vertu d'une quelconque unité ou ressemblance objective - phénomène biologique, lien de sang, descendance commune-, mais en vertu d'une unité idéologique et d'une ressemblance acceptée comme dogme. La réflexion de Nadel nous éloigne ainsi, dans le contexte africain, de la vision objectiviste pour nous situer dans la vision subjectiviste. Dans cette posture, l'ethnicité fluctue entre le mode d'affirmation identitaire et la stratégie dans la détermination des conduites sociales. Elle est à la fois une catégorie subjective et un mode d'affirmation identitaire dans un contexte sociétal ou politique donné.

L'ethnie étant considérée comme une construction intellectuelle et sociale historiquement située¹⁰, la conséquence dérivée de cette posture est que le paradigme de l'ethnicité est une invention coloniale. Les défenseurs de cette ligne de pensée ont analysé l'ethnicité à l'époque coloniale dans le cadre du processus d'industrialisation et d'urbanisation. Ils ont représenté l'école historico-anthropologique théorisant l'ethnicité comme une création coloniale. Pour eux, la création de centres urbains et lieux de concentration des colonisés ont donné naissance aux réflexes identitaires, à la référence au lien de sang (biologique ou mythique) aux conséquences desquelles les sentiments ethniques prévalent le plus dans le cadre des rapports sociaux au sein d'un groupe social que les relations avec les autres. On peut aussi signaler dans cette même optique l'apport significatif de penseurs¹¹ (Amselle 1990 ; Amselle, Mbokolo 1985 ; Epstein 1978) qui ont montré que l'ethnie devrait être appréhendée comme une création des administrateurs coloniaux et des ethnologues professionnels : « *l'invention des ethnies est l'œuvre des administrateurs coloniaux et des ethnologues professionnels visant à interpréter la réalité africaine* »¹².

Dans une autre perspective, le courant constructiviste met l'accent sur le caractère situé, évolutif et multiple des identités. Dans la posture constructiviste, ce sont moins les forces qui instrumentalisent les actions du groupe ethnique qui doivent être prises en compte que l'existence et l'identité du groupe ethnique qui se construisent par l'action des acteurs dans un contexte situé, évolutif et dans une perspective plurielle des identités. Ici, l'ethnicité est appréhendée à travers une pluralité de déterminants : la race, la langue, le religieux, le culturel, l'échange commercial, le politique ou la guerre. Ces éléments ainsi évoqués empêchent d'enfermer la compréhension de l'ethnicité à un seul aspect de la vie communautaire, et justifient la multiplicité des facteurs inclusifs de l'identité ethnique et sa manifestation dans le jeu des relations sociales. C'est à ce propos que Bayart soutient l'idée d'une pluralité de « *lignes d'identification* »¹³ du phénomène ethnique comme le religieux, le social et le sexuel. L'ethnicité est saisie, par conséquent, comme une conscience historiquement construite dans une

⁹ Nadel S.- F., 1971, *Byzance noire : le royaume des Nupe au Nigeria*, Paris, François Maspero.

¹⁰ Bayart J.-F., 1996, *L'illusion identitaire*, Fayard. Martiniello M., 1995, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? »

¹¹ Amselle J.- P., 1990, *Logiques métisses Anthropologie de identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990, Mbokolo F., 1985, *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte.

¹² Amselle J.- P., *op. cit.*, p. 22.

¹³ Bayard J.-F., 2007, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard.

situation déterminée. Elle se redéfinit et se réaffirme de manière permanente dans la quotidienneté du vécu et dans des dynamiques relationnelles instables. Elle n'est plus perçue comme un invariant mais la manifestation concrète d'une forme d'historicité dans un contexte sociétal.

Il y a enfin l'approche instrumentaliste qui irrigue le plus la science politique africaniste. Elle met en évidence la mobilisation actantielle autour de la cristallisation identitaire, par l'exaspération des différences et la manipulation des affiliations ethno-politiques dans un jeu de rapport de forces politiques déclinées souvent sous le registre de la conflictualité. Ce paradigme démontre « *combien l'ethnicité combine le lien affectif à la revendication politique et à la recherche du meilleur intérêt* »¹⁴. Ce courant a fortement marqué la science politique africaniste où le phénomène de l'ethnicité est appréhendé comme un des facteurs édificateurs et structurants de l'État en Afrique. C'est aussi dans cette optique que Bayart postule l'idée d'une « *réappropriation de l'État par les ethnies* » dans les sociétés africaines postcoloniales¹⁵. Ainsi, l'ethnicité serait le canal par lequel les individus et les groupes assoient leur capital social qui les met dans une position marginale ou d'hégémonie dans la gestion du pouvoir et dans l'accaparement des prébendes. Cette vision appréhende l'ethnicité comme une idéologie de révolte, de conquête, d'exercice et de préservation du pouvoir. L'ethnicité se décline ainsi comme un mode d'affirmation identitaire, contestataire ou de domination culturelle et politique.

A la lumière du postulat de base qui sous-tend notre argumentaire, l'approche instrumentaliste, qui met en relief la corrélation du lien affectif et la revendication politique, représente pour nous la grille d'approche privilégiée dans le cadre de nos recherches. Elle nous renseigne sur la manipulation des ethnicités en Afrique dans les luttes politiques.

2. L'instrumentalisation des particularismes ethniques

L'ampleur des conflits ethniques en Afrique a aujourd'hui « *redonné vigueur aux thèses primordialistes sur l'irréductibilité et l'immuabilité des « ethnicités africaines », promptes à (re)fleurir dans certains discours politiques et médiatiques* »¹⁶. Beaucoup de théories sur l'Afrique postcoloniale ont jeté leur dévolu sur la récurrence des conflits et sur les violences qu'ils induisent dans les sociétés africaines. La plupart des grilles d'approche, qui ont opiné sur les guerres et sur les faits politiques en Afrique, ont polarisé leurs réflexions autour de cette problématique. Mais, une articulation de l'ethnicité au champ politique, sous l'angle de l'éclairage sociologique, indique à relativiser les thèses d'un surdimensionnement de l'ethnicité comme seul cadre analytique pour rendre compte de la causalité des conflits en Afrique¹⁷.

L'on ne peut nier le fait que le phénomène ethnique influence, de par ses implications multiples et complexes, la conflictualité dans les sociétés africaines actuelles. Même si dans une certaine mesure, la variable ethnique peut être un déterminant majeur dans l'analyse et l'interprétation des conflits, toute la conflictualité en Afrique ne saurait trouver comme seul cadre interprétatif les rivalités ethniques. C'est pourquoi Max Weber dénonçait l'usage abusif du paradigme de l'ethnicité. Ne se proposait-il pas de « *jeter par-dessus bord le concept général d'« ethnies » parce que c'est un terme fourre-tout inutilisable pour une recherche véritablement exacte, [un] phénomène présumé parfaitement homogène [...] qui se volatilise lorsqu'on tente de le conceptualiser avec précision [...]* »¹⁸. Il soulignait l'impertinence à utiliser la notion de groupe ethnique en l'absence d'une analyse historique et sociologique concrète de la conscience qu'un groupe acquiert de lui-même à une époque et en un lieu donné. Les crises en Afrique

¹⁴Gasser G., 2000, « *Manger ou s'en aller* » : *Le conflit ethnorégional casamançais et l'État sénégalais*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Montréal, p. 12.

¹⁵Bayart J.F., 2007, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard.

¹⁶Otayek R., 1999, « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : y a-t-il une « exception » africaine ? », *Autrepart*, n°10, p. 5.

¹⁷Diop A.S., 2010, « Conflictualité des pouvoirs et fragilisation de l'Etat en Afrique francophone : essai d'analyse sociologique », dans *Droit sénégalais*, n° 9.

¹⁸Weber M., 1971, (1^è éd. 1923), *Economie et Société*, Paris, Plon, p. 413.

sont vite assimilées à des manifestations purement ethniques, c'est-à-dire l'exacerbation de replis identitaires entre ethnies partageant le même territoire étatique. Or, en réalité l'ethnicité n'est qu'un mode de mobilisation identitaire dont se servent les élites politiques, de manière pernicieuse, dans les situations de conflictualité. C'est ce qui explique les contours politiques qu'on retrouve dans tout conflit en Afrique. La mobilisation politique étant, par conséquent, un moyen d'expression de l'appartenance identitaire, «*reflétant et exacerbant des clivages communautaires, ethno-linguistiques, religieux, territoriaux*».

Une telle situation découle du fait que l'allégeance en politique dans le contexte des sociétés africaines est prédéterminée par l'appartenance communautaire, ce que j'appellerai le «*groupe parental*» («*asakan*» en wolof), et à un niveau plus vaste une communauté sociologique, définie comme une somme d'individus liés par une origine tribale, une langue, des croyances ésotériques, ou encore par des intérêts similaires dans une unité articulée. En Afrique, la personne humaine est verticalement enracinée dans sa famille et horizontalement liée à son groupe, à son ethnie, à son village et à son terroir. La préférence exprimée à un parti ou à un groupe politique, est «*un supplément symbolique*» dont la fonction essentielle consiste à renforcer, «*les territoires symboliques*»¹⁹ et les liens de solidarité préexistants à l'intérieur de la communauté d'appartenance. L'ethnicité est l'une des formes d'expression des plus visibles dans cette logique de manipulation soit à partir du vote identitaire, des tripatouillage de la constitution, soit à partir des fraudes électorales massives ou encore par l'exacerbation des particularismes pouvant déboucher à des conflits violents. Ce qui fait dire à Jean François Bayart que l'État en Afrique se maintient par «*des réseaux ethniques et clientélistes*»²⁰. Ainsi, l'ethnicité serait le canal par lequel les individus et les groupes assoient leur capital social qui les met dans une position d'hégémonie dans la gestion et la manipulation du pouvoir en Afrique et dans l'accaparement des ressources.

Cette vision identifie l'ethnicité à une idéologie de conquête, d'exercice et de préservation, d'utilisation et de manipulation du pouvoir au profit de groupes sociaux se réclamant d'une même appartenance ethnique. L'ethnicité est donc un mode de mobilisation politique ; elle obéit à une manipulation du politique sur des bases ethniques, se manifestant par l'ethnisation des oppositions au détriment de la mission régaliennne de l'Etat. Comme le dit Mamadou Diouf, l'ethnie est ici «*le site primaire de l'engagement*» politique, expliquant en partie la «*réappropriation de l'État par les ethnies*»²¹ qui se traduit par une empreinte ethnocentrique, patrimonialiste, source d'accaparement de façon privative des moyens de l'Etat.

Dans beaucoup d'États africains, les responsables politiques se servent, de manière pernicieuse, des clivages ethniques pour la préservation ou la conquête du pouvoir. C'est donc moins le réflexe identitaire ethnique que la manipulation politique qui se trouve être la cause explicative de ces multiples conflits. Aussi bien pour ceux qui administrent que pour les opposants, le sentiment ethnique est en Afrique une fibre sensible dont on se sert en politique. Elle peut prendre, comme le reconnaît Bayart, «*une tournure identitaire radicale*» à l'image de ce qui s'est passé dans le génocide rwandais opposant Hutu au Tutsi. Les élites politiques africaines recherchent le contrôle du pouvoir et sa préservation par l'instrumentalisation de leur tribu ou les membres de la même religion²². Les guerres civiles et ethniques prennent souvent naissance à partir de la manipulation des ethnies, par les politiques en Afrique. Aussi bien pour ceux qui administrent que pour ceux qui s'opposent, le sentiment ethnique est transformé en une conscience identitaire instrumentalisée et manipulée à des fins «*pouvoiristes*». L'ethnicité est, à cet effet, un facteur de mobilisation sur la base de l'idéologie identitaire.

¹⁹N'dione E., 1994, *Réinventer le présent. Quelques jalons pour l'action*, Dakar, Enda Graf Sahel.

²⁰Bayart J.-F., 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

²¹ Bayard J.-F., 2007, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard.

²² Bayard J.-F., 2007, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard.

Certes, personne ne peut nier le fait que le phénomène ethnique influence, de par ses implications multiples complexes, le politique dans le contexte des sociétés africaines actuelles. C'est dire que toute analyse sur la conflictualité en Afrique ne peut s'aventurer à chasser la variable ethnique dans l'étude des facteurs de causalité des conflits en Afrique.

Le problème ethnique en Afrique n'est pas dépassé, il ne relève pas d'une curiosité tout au plus exotique. Sous ce rapport, le concept d'ethnie peut servir de principe d'explication à certaines pratiques sociales en Afrique y compris celles relevant de la conflictualité. « *Par lui, et par lui seul, des millions d'hommes acceptent de risquer leur vie, leur devenir et s'entretiennent* »²³. C'est dire que le paradigme de l'ethnicité n'est certainement pas une grille d'interprétation récusable mais il ne saurait être opérationnel s'il ne prend pas en compte d'une part, les mutations connues par le fait ethnique en Afrique postcolonial et d'autre part, les rapports complexes que ce fait ethnique entretient avec les autres facteurs explicatifs de la conflictualité dans les sociétés africaines. Les processus d'intégration et de déstructuration sont le fait de facteurs multiformes.

La conflictualité des identifications par les allégeances communautaires, sous fond de fragmentation ethnique, se décline sous plusieurs registres avec des spécificités inhérentes aux réalités de chaque localité et en rapport avec les logiques des acteurs individuels et collectifs concernés par les conflits. Il convient donc comme le soutient Young de donner « une attention particulière aux valeurs sociales qui influencent la formation des identités et aux arènes politiques *qui définissent leur mise en relief* »²⁴.

La diversité ethnique n'est pas en soi source de conflictualité. Elle ne le devient que par rapport à des rapports historiques et politiques que les groupes ethniques entretiennent d'une part avec le pouvoir et d'autre part, entre eux dans la conquête ou la préservation dans « *les contextes de compétition et/ou selon des exigences d'alliance et de solidarité dans une adversité léguée* ». L'ethnicité n'est qu'un mode de mobilisation politique parallèle à tant d'autres; la participation politique sur la base de l'ethnie constitue une simple option dont les fins restent plus ou moins perceptibles. D'aucuns en ont fait une conscience identitaire instrumentalisée et manipulée de manière pernicieuse à des fins pouvoiristes et pour préserver des groupes d'intérêts.

Il est difficile de nier que les tensions ethniques ou religieuses n'existaient pas avant l'avènement de la colonisation en Afrique. Cependant, ces tensions constituent rarement l'élément déclencheur du conflit, elles en présentent la variable amplificatrice. C'est dans cette perspective que Chabal et Daloz parlent d'un « *instrumentalisation du désordre* »²⁵ dont la manipulation ethnique constitue l'une des formes d'expression. Selon ces auteurs, la violence, les conflits, la désorganisation des sociétés africaines, l'inefficacité gouvernementale, la mauvaise gouvernance, le néo-patrimonialisme, etc. participent d'une économie politique du désordre. Cette « *instrumentalisation du désordre* » résulte logiquement de la lutte pour l'accès à l'État et ses ressources ; elle exprime la façon africaine d'être moderne²⁶. D'où le rejet d'une vision ethnologique du fait ethnique comme marque de l'ancestralité et facteur de violence identitaire.

3. L'ethnicité n'est pas la marque de l'ancestralité

²³ Guy N., 1972, « Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique contemporaine », in *Revue française de science politique*, n°5, pp. 108-122.

²⁴ Young C., 1976, *The politics of cultural pluralism*, Madison, The University of Wisconsin Press, p. 35.

²⁵ Chabal J., Daloz P., 1999, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Bloomington: Indiana University Press.

²⁶ *Idem*.

L'autre grief que nous portons au paradigme de l'ethnicité c'est son soubassement idéologique et ethnocentriste²⁷ qui assimile l'ethnicité à un indice de pré- modernité, sinon de régression sociale ou d'archaïsme dans le contexte de nos sociétés désignées de modernes voire de postmodernes. Or, l'ethnicité n'est pas la négation de la modernité, du moins la modernité qui se décline dans le contexte des sociétés africaines, à travers ses configurations spécifiques, n'est pas forcément aux antipodes de l'existence de réseaux ethniques ni du sentiment de l'ethnicité. Le sentiment ethnique n'est pas forcément l'expression d'un comportement archaïque condamné à être détruit ou atténué par l'urbanisation et l'intégration des sociétés africaines confrontées à une certaine modernité empreinte d'influences extérieures. Il n'y a aucune antinomie entre la préservation de la solidarité ethnique et les valeurs modernes qui fondent les relations informelles de la modernité. Tout en assumant les relations professionnelles, d'amitié, de solidarité que dicte le contexte des sociétés modernes, l'individu africain peut pérenniser les liens familiaux, ethniques ou matrimoniaux qui l'enracinent dans une communauté identitaire. Ce qui n'est pas forcément un handicap pour l'émergence d'une modernité en Afrique.

L'erreur des pères fondateurs des Etats africains a été l'obsession de l'unité nationale sans tenir compte de la diversité ethnique et tribale. Dans l'optique des pères de l'indépendance africaine, le facteur structurant de l'unité nationale se fonde sur l'hégémonie de l'ethnie dominante dont les représentants au niveau de l'espace politique procède à une appropriation étatique du social, de l'économique et de l'idéologique. Or, dans les contextes sociologiques où la famille, le clan et l'ethnie sont, pourtant encore de nos jours, les premiers lieux de socialisation et de prise en charge de l'individu, la diversité ethnique devrait être saisie comme un constituant de la construction de l'Etat-nation en Afrique. Autrement dit, au lieu de saisir la diversité ethnique comme obstacle à la construction de l'Etat-nation en Afrique, il faut plutôt sortir de la dérive nationaliste et repenser, voire refonder les nations africaines à partir des particularités ethniques. La réalité ethnique pouvait être un cadre efficace pour intégrer les territoires sociologiques, les espaces identitaires qui relient sociologiquement les Etats africains.

Conclusion

Dans la plupart des conflits postcoloniaux en Afrique, la variable ethnique a fonctionné comme « *le site primaire de l'engagement* » politique. Les conséquences ont donné naissance à l'Etat patrimonialiste et des modes de gouvernance caractérisés par un accaparement de façon privative des moyens de l'Etat. Ainsi, l'ethnicité serait le canal par lequel les individus et les groupes assoient leur capital social qui les met dans une position d'hégémonie dans la gestion et la manipulation du pouvoir en Afrique et dans l'accaparement des ressources au détriment de la mission régaliennne de l'Etat. Dans ce que Achille Mbembe appelle « *la multiplication, puis la dissémination de nœuds de conflits au sein de la société* »²⁸, émergent de nouvelles arènes du pouvoir dont l'ethnicité a constitué la forme d'expression la plus usitée. L'ethnicisation des relations politiques est par conséquent à la base de dynamiques conflictuelles qui ont gangrené le continent africain depuis les indépendances.

L'extranéité de l'Etat africain, coupé de ses fondements sociologiques, fragilise sa centralité dans le champ du pouvoir, offrant ainsi aux communautés les possibilités d'imposer des perceptions d'organisation de leur groupe identitaire, de leur ethnie au modèle d'organisation de l'Etat. Ce qui a

²⁷L'origine de cette dimension idéologique et ethnocentriste peut être recherchée dans le sens primitif du concept d'ethnie. En effet, Ethnos dans la conception grecque s'oppose à Polis, la cité moderne évoluée. L'ethnos possède une connotation péjorative et s'apparente à une forme de communauté archaïque et tribale dont les membres sont unis par une même origine. Le terme d'ethnie présuppose un classement par rapport à une forme supérieure de civilisation. Dans la conscience occidentale, l'ethnique renvoie nécessairement à ce qui est autre, cet autre qu'on considère du reste comme un homme sauvage, primitif, archaïque, inculte, barbare, etc.

²⁸Mbembe A., 2004, « Essai sur le politique en tant que forme de la dépense », dans *Cahiers d'Études africaines*, XLIV (1-2), pp. 151-192.

beaucoup participé à l'effacement du rôle institutionnel de l'Etat. C'est donc moins le réflexe identitaire ethnique que la manipulation politique qui se trouve être la cause explicative de ces multiples conflits. Aussi bien pour ceux qui administrent que pour les opposants, le sentiment ethnique est en Afrique une fibre sensible dont on se sert en politique. Elle a pris, comme le reconnaît Bayart, « *une tournure identitaire radicale* » (2004) à l'image de ce qui s'est passé dans le génocide rwandais opposant Hutu au Tutsi.